

pereur Maximin tenta en vain de le faire apostasier. L'application d'une cuirasse rougie au feu ne lui causa aucune douleur. On lui fit subir une deuxième fois le supplice de l'huile bouillante, mais avec le même résultat que précédemment. Conduit une dernière fois à la prison, un ange vint l'y prendre et le mena près de Gaète, où il continua à édifier et à convertir les habitants. A sa mort, son âme parut monter au ciel sous la forme d'une colombe (comme sainte Scholastique, le 10 février, voir le no du 4 février). C'était la première année du 4^e siècle. Son corps est encore conservé à Gaète où il est en grande vénération. Saint Benoit avait envers lui une grande dévotion et lui bâtit deux églises, l'une à Rome, la seconde à Véroli (Italie centrale).

20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Du dimanche dans l'Oct. de la Fête-Dieu, *semi-double* ; mém. de l'Oct et des Ss. Marcellin, Pierre et Erasme, Mm. ; préf. de Noël ; — Aux II vêpres, mém. de l'Oct.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la FÊTE-DIEU (comme le jeudi précédent), *double de 1^e cl. privil.* ; mém. du dim. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. — Procession solennelle du Saint-Sacrement, terminée par le chant du *Tantum ergo* et l'oraison suivie des louanges ordinaires aux saluts et que tous les fidèles devraient répéter à haute voix. — Aux II vêpres, mém. du dim. (ant. *Exi, v. Cibavit*).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 juin

Dans les paroisses suivantes, on remet la solennité du Sacré-Cœur au 16 juin, mais on fait quand même la procession du Saint-Sacrement et la consécration au Sacré-Cœur, le 9, à la suite de la messe du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 22 mai, Sainte-Julie (Verchères) ; du 24 mai, N.-D. Auxiliatrice (Saint-Jean) ; du 29 mai, Sainte-Théodosie et du 1 juin, N.-D. de Grâce.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 24 mai, N.-D. de Bon-Secours (Monte Bello) ; du 31 mai, Sainte-Angèle (Papineauville) ; du 1 juin, N.-D. de Grâce (Hull) ; du 2 juin, Saint-Eugène et du 5 juin, Saint-Boniface.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 5 juin, Saint-Boniface (Shawinigan).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 20 mai, Saint-Bernardin